



RAPPORT RSE 2020





ÉDITO

par Éric Franc, CEO de DNCA Finance

Avec la publication de ce premier rapport, DNCA Finance s'engage à présenter de manière transparente sa contribution économique, sociale et environnementale pour l'année 2020. Chaque année, nous analysons des centaines de rapports RSE nous permettant d'anticiper les risques et les opportunités des entreprises dans lesquelles nous investissons. Nous souhaitons partager à notre tour ce que nous avons entrepris durant l'année passée ainsi que notre ambition et nos objectifs pour les années à venir. La publication annuelle de ce rapport permettra de suivre et mesurer l'atteinte de ces objectifs.

Plus que jamais, nous sommes conscients de notre rôle vis-à-vis de nos clients, nos collaborateurs et la société, et l'année 2020 a été l'occasion de nous le rappeler. Durant la crise sanitaire, notre priorité a été d'assurer la sécurité de nos collaborateurs et la continuité de l'accompagnement de nos clients. Une communication régulière et des sondages auprès de nos collaborateurs nous ont permis de nous assurer de la bonne santé de tous. En proposant rapidement le télétravail et en mettant à disposition des équipes des systèmes IT sécurisés, nous avons pu maintenir le bon fonctionnement de nos activités de gestion d'actifs pour nos clients.

Fort de son expérience dans l'investissement responsable, je suis convaincu que DNCA Finance saura faire de ce contexte inédit une force pour encourager l'inclusion et le développement de ses collaborateurs et avoir un impact positif sur la société.

La rédaction de ce rapport a été réalisée en partenariat avec KPMG Luxembourg en qualité de conseil.

SOMMAIRE

1.DNCA FINANCE	4
1.1 Notre entreprise	4
1.2 Notre démarche	4
1.3 Structure de gouvernance	5
1.3.1 Actionnariat et organisation	5
1.3.2 Comité Exécutif	6
1.3.3 Comité de Surveillance	6
1.3.4 Comité Consultatif	7
1.3.5 Comité de gestion des risques	7
1.3.6 Autres comités	7
2.INVESTISSEMENT RESPONSABLE	9
2.1 Notre approche	9
2.1.1 Initiatives soutenues	10
2.1.2 Politiques afférentes à la démarche générale	10
2.1.3 Promotion et diffusion de l'ISR	11
2.2 Principaux chiffres	11
2.3 Outil d'analyse ESG	14
2.4 Trajectoire climat des portefeuilles d'investissement	15
3. NOTRE ENGAGEMENT SOCIAL ET SOCIÉTAL	16
3.1 Culture d'entreprise et Gestion RH	16
3.1.1 Répartition géographique des salariés	17
3.1.2 L'ancienneté des salariés	17
3.1.3 Politique de rémunération	18
3.2 Santé et sécurité	19
3.2.1 Accident du travail et de trajet	19
3.2.2 Formation Sécurité	19
3.2.3 RGPD et protection contre le phishing	19
3.2.4 Covid-19	19
3.3 Climat social et conditions de travail	20
3.3.1 Les types de contrat	20
3.3.2 Principaux indicateurs de performance (niveau Groupe) en 2020	20
3.3.3 Couverture Mutuelle/Prévoyance/Convention collective	21
3.3.4 Conciliation vie personnelle / vie professionnelle	21
3.3.5 Bien être des collaborateurs	22
3.4 Formation et Gestion de carrière	23
3.5 Promotion de la diversité	25
3.5.1 Répartition Femmes / Hommes chez DNCA au niveau Groupe et par pays	25
3.5.2 Égalité salariale	26
3.5.3 Proportion de personnes ayant la Reconnaissance Qualité de Travailleurs Handicapés	26
3.6 Engagement sociétal	27
4. NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL	28
4.1 Consommation d'électricité	29
4.2 Consommation de papier	29
4.3 Recyclage des déchets	30
4.4 Mobilité	31

1. DNCA FINANCE

1.1 Notre entreprise

DNCA Finance est une société de gestion de portefeuille créée en 2000 par des spécialistes d'une approche patrimoniale de la gestion. Au fil des années, les fondateurs ont rassemblé autour de cette philosophie une équipe de gérants expérimentés et reconnus pour développer une gamme de fonds simple, lisible et performante.

DNCA gère des OPC (OPCVM et FIA) investis sur les principaux marchés d'actions et d'obligations pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels. Nous gérons aussi des mandats de gestion privée pour une clientèle non professionnelle.

Notre philosophie d'investissement est basée sur trois valeurs principales : prudence, patience et persévérance.

Depuis la création de la société, nos choix d'investissement sont le résultat d'une analyse fondamentale des entreprises. Les gérants abordent un émetteur dans sa globalité de manière à sélectionner les obligations et/ou les actions offrant le meilleur potentiel de performance en fonction du risque pris. Cette approche globale, qui combine l'expertise des équipes obligataires et actions, apporte un plus indéniable à la qualité de sa gestion.

1.2 Notre démarche

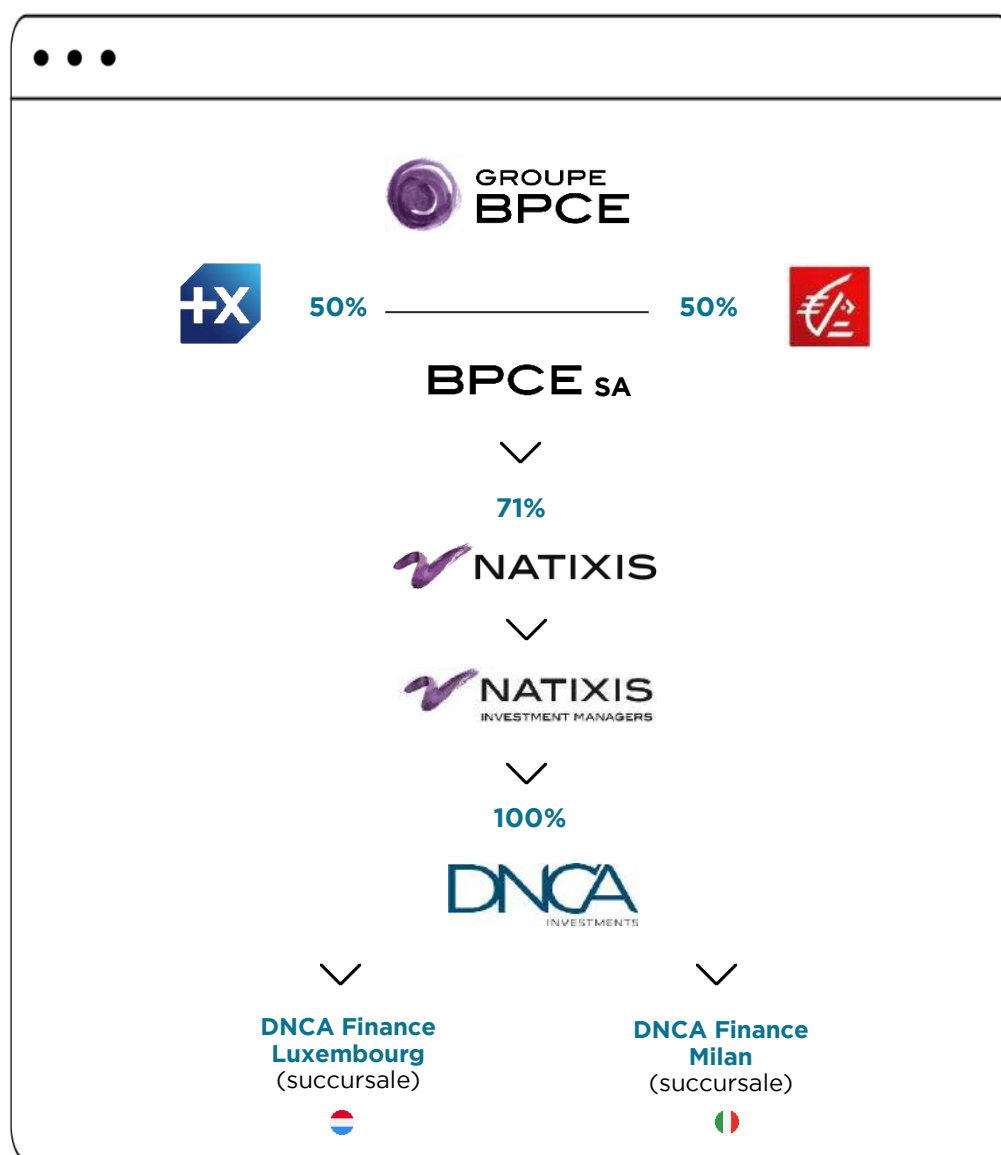
Ce premier rapport permet de dresser un état des lieux sur notre contribution vis-à-vis de nos clients, nos collaborateurs et la société, et de mener une réflexion sur les 3 axes suivants :

- **Agir en investisseur responsable** : nos choix d'investissement reposent, depuis la création de la société, sur une démarche d'analyse fondamentale approfondie et nous avons ainsi toujours tenu compte des enjeux sociétaux et des aspects de gouvernance dans notre approche d'analyse. Progressivement, les enjeux sociaux et environnementaux ont été intégrés, dans l'objectif d'une performance de long terme tenant compte de l'ensemble des risques et enjeux auxquels une entreprise est confrontée. Concrètement, nous calculons par l'intermédiaire de MSCI l'empreinte carbone de tous les fonds dont les encours sont supérieurs à 500 M€. Néanmoins, nous ne fournissons pas de données carbone pour certains types de fonds (souverains, absolute return), où cela nous semble peu pertinent. L'objectif principal de notre approche climat est d'appréhender les risques liés au changement climatique contenus dans nos portefeuilles afin de protéger les investissements de nos clients. Plus d'informations sont disponibles dans notre « Rapport Article 173 pour les OPCVM dont les encours sont supérieurs à 500M€ - 2020 ».
- **Maintenir notre responsabilité sociale et sociétale** : Maintenir notre responsabilité sociale et sociétale : car ils sont l'actif clé de notre société, nous plaçons nos collaborateurs au cœur de notre développement. Malgré la crise sanitaire de 2020, nous avons maintenu la qualité de vie au travail (QVT), favorisé les compétences et la diversité au sein de nos équipes. En parallèle, nous avons maintenu nos activités de mécénat auprès de diverses communautés chères à nos collaborateurs.
- **Réduire notre impact environnemental** : une réflexion a été menée pour réduire notre empreinte carbone (notamment de notre flotte de véhicules et de nos investissements) et mieux gérer nos ressources (gestion des déchets, réduction progressive de notre consommation de papier), dans chaque domaine où cela nous est possible.

1.3 structure de gouvernance

1.3.1 Actionnariat et organisation

DNCA Finance a été acquise par Natixis Investment Managers (NIM) en 2015 qui la détient depuis 2020 à 100%. En plus de son siège situé à Paris (France), DNCA Finance contrôle deux entités situées à Luxembourg et à Milan (Italie).



Source : DNCA Finance au 31/12/2020.

Historiquement, la position du groupe DNCA Finance est centrée sur l'Europe, plus particulièrement en France, en Italie, en Espagne, en Belgique et au Luxembourg.

Depuis 2015, en devenant affiliée de NIM, DNCA Finance bénéficie de l'appui du réseau de son actionnaire lui permettant de se développer dans d'autres marchés tels que la Suisse, l'Allemagne, l'Amérique Latine et le Moyen Orient.

Pour continuer à mettre l'accent sur les pays où la position du groupe est importante, DNCA Finance dispose de son propre réseau de commercialisation :

-Au Luxembourg : la succursale luxembourgeoise (entité agréée par la CSSF) se charge de commercialiser la SICAV DNCA INVEST au Luxembourg et en Belgique ; la distribution de ce fonds dans les autres pays où il est autorisé à la commercialisation est déléguée à DNCA Finance et NIM selon les territoires, tel qu'évoqué ci-dessus.

- **En Italie** : nous exerçons une partie de nos activités en Italie par le biais d'une succursale et établie sous couvert de la réglementation en matière de libre établissement en mai 2012. La principale activité de la succursale italienne est la promotion sur le territoire italien des OPCVM gérés par DNCA Finance. La succursale est également autorisée à fournir des conseils en investissement.

- **Depuis la France** : nous exerçons une partie des activités pour lesquelles nous sommes agréés en France et par voie de libre prestation de services sur le territoire d'autres Etats.

En l'occurrence :

- **DNCA Finance** est habilitée à exercer depuis mai 2012 au Luxembourg en libre prestation de services l'activité de gestion de portefeuille pour compte de tiers.

- **DNCA Finance** est habilitée depuis juin 2016 à exercer en Belgique en libre prestation de services les services de commercialisation d'OPCVM et de gestion de portefeuille pour compte de tiers.

- **DNCA Finance** est habilitée depuis novembre 2018 à exercer en Allemagne en libre prestation de services les services de gestion de FIA et de gestion de portefeuille pour compte de tiers.

1.3.2 Comité Exécutif

Le Gérant de la Société en Commandite Simple (SCS) DNCA Finance est Éric Franc. Le Comité Exécutif de DNCA Finance est composé de 3 membres :

- **Monsieur Éric Franc**, Gérant de la SCS (premier dirigeant)
- **Monsieur Jean-Charles Mériaux**, Directeur de la Gestion et membre du Comité de Surveillance (deuxième dirigeant)
- **Monsieur Grégoire Scheiff**, Directeur Associé en charge des Opérations et membre du Comité de Surveillance (troisième dirigeant)

Ce comité applique les fonctions majeures de gestion au sein de l'entreprise et rapporte au Comité de Surveillance. Toutes les décisions stratégiques relatives à la société de gestion sont prises à l'unanimité des dirigeants. En 2020, l'ancienneté moyenne du Comité Exécutif était de 8.6 ans et l'assiduité de 98.3%.

1.3.3 Comité de Surveillance

Le Comité de Surveillance exerce le contrôle permanent de la Direction et de la gestion de la société par le Gérant. Les Statuts de la société prévoient que le Comité de Surveillance soit composé de six membres choisis parmi les associés. Quatre membres sont nommés parmi les candidats proposés par NIM et deux membres sont nommés parmi les candidats proposés par le Collège des Managers au sein de la Société des Cadres DNCA.

EN 2020, les six membres du Comité de Surveillance sont :

- **Monsieur Jean Raby**, Président du Comité de Surveillance et Directeur Général de NIM
- **Monsieur Jean Charles Mériaux**, Directeur Associé et Directeur de la Gestion de DNCA Finance
- **Monsieur Grégoire Scheiff**, Directeur Associé en charge des Opérations de DNCA Finance
- **Monsieur Philippe Bertrand**, Représentant NIM et Directeur Financier Adjoint de NIM
- **Monsieur Cyril Marie**, Directeur Financier et Directeur de la Stratégie et du Développement de NIM
- **Madame Sophie Del Campo**, Directrice Générale de NIM pour la péninsule ibérique, l'Amérique latine et le marché US offshore

1.3.4 Comité Consultatif

Le Comité Consultatif est composé de deux membres, choisis par le Gérant de la SCS, parmi les managers de DNCA Finance. Les membres actuels du Comité consultatif sont Monsieur Jean-Charles Mériaux et Monsieur Grégoire Scheiff. Le Comité est consulté pour avis sur les décisions importantes ainsi que sur toute question qui lui serait soumise par le Gérant de la SCS.

1.3.5 Comité de gestion des risques

DNCA a mis en place une fonction permanente de gestion des risques, indépendante sur le plan hiérarchique et fonctionnelle vis-à-vis des fonctions opérationnelles. Le Département des Risques est constitué de 5 personnes.

Le responsable des risques dispose de deux lignes de rattachement : au sein de DNCA Finance auprès du Gérant de la SCS et au sein de NIM auprès du Chief Risk Officer.

Le Département des Risques a pour rôle de veiller à l'efficacité du dispositif de gestion de nos risques.

A cet effet, il a pour missions principales :



- **Identifier et gérer les risques** en réalisant et tenant à jour une cartographie des risques.
- **Emettre son avis** sur les caractéristiques des processus de gestion et nouveaux produits envisagés par les gestions.
- **Assurer le suivi des risques** de marché, de crédit, de contrepartie et de liquidité auxquels sont susceptibles d'être exposés les OPC gérés.
- **Etablir les profils de risques** des OPC et de déterminer les limites de risques associées.
- **Procéder au codage des limites** et contraintes dans le système.
- **Développer des indicateurs** de mesure des risques.
- **Assurer le suivi de la VaR** et des stress tests.
- **Préparer les rapports sur la gestion des risques** à destination de la Direction Générale, du Conseil de Surveillance de DNCA Finance et de l'actionnaire NIM.

L'adéquation et l'efficacité de la gestion des risques encourus par les OPC et mandats gérés par DNCA Finance sont analysées au travers de deux comités : le Comité des Risques et le Comité de Risque Compliance et Contrôle Interne de NIM.

Le Comité de gestion des Risques se tient deux fois par an. Il est composé de 6 personnes dont le Gérant de la SCS, le Directeur Général Délégué en charge de la Direction des Opérations, le Directeur de la Gestion, la Responsable du Département des Risques, le Responsable Conformité et Contrôle Interne et le Secrétaire Général de la Gestion.

1.3.6 Autres comités

La gouvernance des différents pôles de gestion est un sujet auquel nous attachons une importance particulière dans notre organisation. Cela nous a conduit à instituer des comités spécialisés reprenant les principaux thèmes de nos expertises et encadrant nos orientations stratégiques, nos décisions d'investissement et l'appropriation des bonnes pratiques par l'ensemble de nos équipes de gestion.

DNCA Finance a notamment mis en place les comités suivants :

Un Comité ISR (Investissement Socialement Responsable) : composé de 11 membres, il se réunit de manière trimestrielle pour évoquer les sujets transverses à la société et décider des orientations stratégiques concernant l'Investissement Socialement Responsable. La plupart des directions de DNCA Finance sont représentées notamment la Gestion, le Juridique, la Conformité, le Contrôle des Risques, le Marketing et le Commercial.

L'objectif de ce comité est de passer en revue les actualités, les demandes clients, les développements et les stratégies mises en place pour développer l'expertise ISR.

Un Comité Ethique : composé des membres du Pôle ISR, les Risques, la Conformité et le Secrétaire Général de la Gestion, ce comité vise à revoir les politiques d'exclusion des armements controversés, la traçabilité et la justification des évolutions qui sont apportées aux listes et à valider toutes les évolutions des émetteurs.

Un Comité RSE : un comité RSE a été créé et se rassemble deux fois par an pour définir notre vision RSE en mobilisant nos collaborateurs autour d'une démarche commune de responsabilisation. Des objectifs sur notre contribution économique, sociale, sociétale et environnementale seront définis ainsi que les actions concrètes pour les atteindre. Les membres du Comité sont issus des différentes Directions fonctionnelles de l'entreprise afin de permettre une adhésion totale et faciliter l'application de cette ambition au sein de DNCA Finance.

Notre comité RSE est constitué de sept personnes :

P R É S I D E N T



Jean-Charles Mériaux
CIO, membre du comité
exécutif et du comité de
surveillance



Thomas Péan
Directeur du
Développement
Benelux



Christèle Chambon
Responsable de la Conformité
et du Contrôle Interne



Carole Martin
Responsable
Ressources Humaines



Alban de Marignan
Commercial épargne
salariale, membre du
Comité Social et
Economique (CSE)



Caroline Legrez
Responsable du pôle
DDQ Specialist



Romain Avice
Gérant
ISR

Source : DNCA Finance au 31/12/2020.

2. INVESTISSEMENT RESPONSABLE

2.1 Notre approche



Notre démarche d'Investisseur Responsable s'inscrit dans les valeurs fondatrices du groupe. Depuis sa création, DNCA Finance offre une gestion au service des hommes et de leur patrimoine. L'environnement économique et financier, toujours plus mouvant et complexe, n'autorise plus des solutions d'épargne passives. C'est pourquoi, nous proposons des portefeuilles reflétant les convictions de nos gérants et leur connaissance approfondie des entreprises et émetteurs ainsi que de leur environnement.

Les équipes de DNCA Finance partagent une même ambition : développer des produits gérés avec une approche associant anticipation et pragmatisme. L'expertise, la rigueur et le sens des responsabilités ont ainsi permis à DNCA Finance de s'imposer parmi les acteurs de référence du marché de la gestion actions européennes.

Nous développons depuis toujours une gestion humaine et engagée caractérisée par une ouverture d'esprit qui permet d'initier de nouvelles voies pour répondre aux enjeux de demain. Dans ce cadre, nous avons élargi progressivement notre analyse fondamentale à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance.

La démarche générale de DNCA Finance est publiée sur le site Internet⁽¹⁾ de DNCA Finance dans les Politiques suivantes :

- [La Politique d'Investisseur Responsable](#)
- [La Politique d'Exclusion](#)
- [Le Code de Transparence](#)
- [La Politique d'Engagement Actionnarial et Politique de Vote](#)

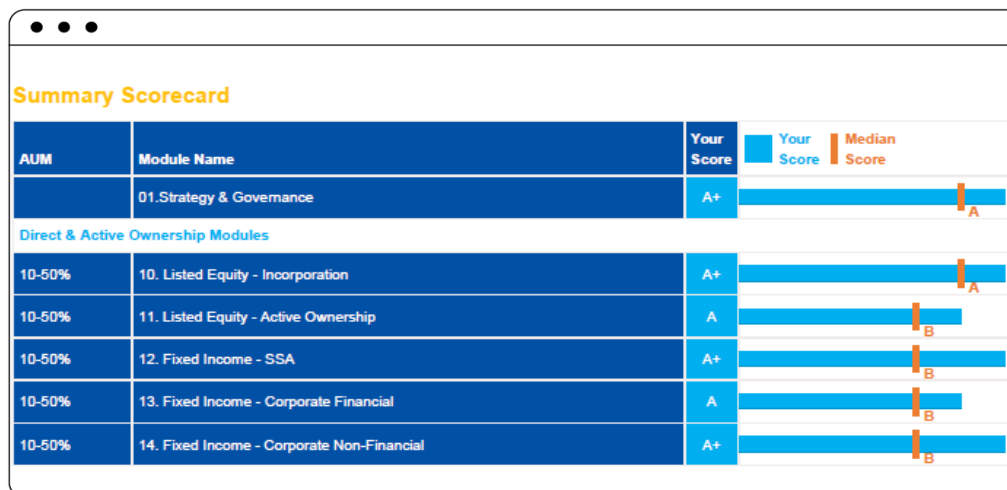


www.dnca-investments

⁽¹⁾ <https://www.dnca-investments.com/expertises/isr> - Rubrique « Nos politiques d'investisseurs responsables, d'engagement et d'exclusion »

2.1.1 Initiatives soutenues

Nous sommes signataires des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis 2017. Ainsi, notre démarche ISR est structurée autour d'un cadre international reconnu. En 2020, DNCA Finance a obtenu un score élevé pour son reporting dont les réponses sont disponibles sur notre site Internet⁽²⁾ :



Source : DNCA Finance au 31/12/2020.

Nous sommes également signataires du Carbon Disclosure Project (CDP) depuis 2019 et soutenons les trois initiatives : changement climatique, raréfaction de l'eau et déforestation. L'objectif est de favoriser une meilleure transparence des entreprises sur ces enjeux.

Nous soutenons également la campagne CDP Science Based Target (SBTi). Cette campagne d'engagement collaboratif a pour objectif d'inciter plus de 1850 entreprises ayant un impact environnemental élevé à s'engager vers une validation de leurs objectifs climat 1.5°.

2.1.2 Politiques afférentes à la démarche générale

Politique de vote et d'engagement :

Nous sommes membre de l'AFG, Association Française de Gestion, et avons mis en place une politique de vote en Assemblée Générale en ligne avec les grands principes du gouvernement d'entreprise. Chaque année, un rapport est publié sur l'exercice des droits de vote réalisé dans le cadre de cette politique.

Actionnaire de conviction, nous sommes également un actionnaire engagé, en dialogue permanent avec les émetteurs. Les principes d'engagement fixés ont pour objectif l'accompagnement des entreprises, l'amélioration des bonnes pratiques et la transparence sur différents enjeux.

Politique d'exclusion :

Conformément aux engagements signés par la France dans le cadre des conventions d'Ottawa (1997) et d'Oslo (2008), nous publions une politique d'exclusion des armes controversées qui est accompagnée d'une liste de valeurs strictement exclues disponible sur demande.

Conformément aux engagements pris dans le cadre de la labélisation FebelFin (label belge), DNCA Finance a adopté une politique d'exclusion sectorielle et normative pour sa gamme ISR Beyond. Celle-ci concerne notamment les secteurs du tabac, de l'armement, du pétrole et gaz et du charbon ; ainsi que les infractions au UN-Global Compact.

Par ailleurs, une cartographie des exclusions sectorielles adoptées par l'ensemble des fonds labélisés accompagne cette politique.

(2) <https://www.dnca-investments.com/expertises/isr> - Rubrique Nos rapports et reporting »

Reporting :

Conformément à la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte (article 173), nous publions annuellement un reporting climat⁽³⁾. Notre prochain reporting prendra en compte l'application de l'article 29 de la loi énergie-climat, qui revisite, clarifie et renforce le dispositif de transparence extra-financière des acteurs de marché depuis le 27 mai 2021.

2.1.3 Promotion et diffusion de l'ISR

Nous avons pour ambition de diffuser largement les concepts de la finance responsable notamment auprès du grand public qui représente les deux tiers des encours sous gestion. La pédagogie et la transparence sont deux axes de communication primordiaux pour promouvoir l'ISR auprès des Conseillers en Gestion de Patrimoine (CGPI) et des clients particuliers. Dans ce cadre, nous avons participé à l'édition du premier guide à destination des CGPI publié par ID Info Durable.

Dans cet objectif, nous proposons également une newsletter sur le thème de l'ISR, publiée trois fois par an et reprenant des informations liées aux thématiques d'investissement, des interviews d'experts ou de dirigeants d'entreprise ou encore un reporting détaillé de la gamme ISR Beyond.

Par ailleurs, nous sommes présents dans diverses commissions de place et participons activement aux groupes de travail spécialisés. L'objectif est de contribuer aux débats qui animent la gestion ISR et de faire évoluer les cadres formels et informels. Nous sommes ainsi membre de la commission ISR de l'AFG, du Cercle Capitalcom et membre du Club Ampere.

Enfin, DNCA Finance est proactif dans la promotion de l'ISR à travers les médias et la diffusion d'informations ou de recherche interne vis-à-vis des clients et sur son site Internet. À ce titre, une newsletter est publiée trimestriellement et mise à disposition sur le site Internet. De même des événements ciblés sont régulièrement organisés pour échanger sur les enjeux d'analyse, présenter les résultats des recherches internes et laisser la parole aux experts et dirigeants d'entreprises.

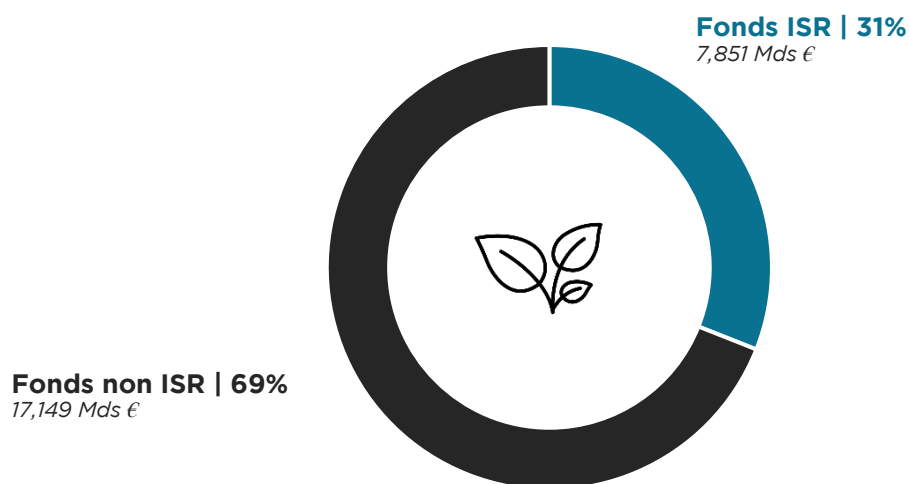
Nous souhaitons nous engager dans la diffusion et compréhension de l'ISR à travers des publications à visée pédagogique. Dans ce cadre, nous avons publié deux livres « Les 8 clefs pour comprendre l'ISR » en 2020 et « Les 8 clefs pour comprendre le Climat » en 2021, disponibles sur notre site Internet et également diffusés à grande échelle en version imprimée.

2.2 Principaux chiffres

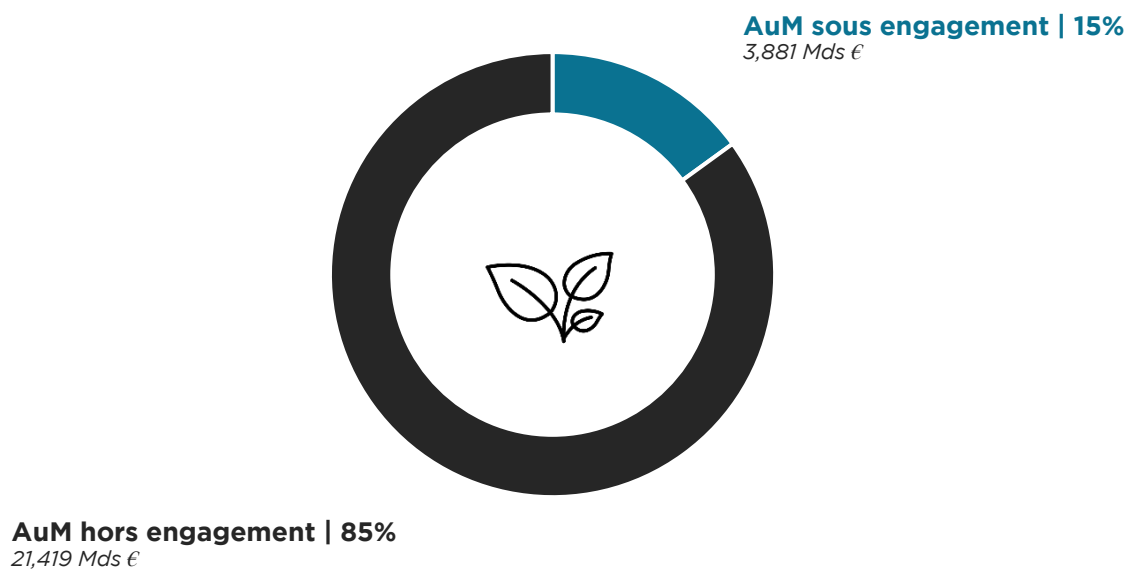
Nous gérons 25.3 milliards d'euros (au 31/12/2020) dont 7,8 milliards d'euros sont labellisés ISR (soit 31 % des encours sous gestion).

En 2020, nous avons obtenu la labellisation ISR de cinq nouveaux fonds et nous ambitionnons la labellisation de l'ensemble de notre offre (actions, obligations d'entreprise) d'ici fin 2021. Nous avons obtenu trois prix lors des « Trophées de la finance responsable », récompensant ainsi la performance de notre démarche ISR.

(3) <https://www.dnca-investments.com/expertises/isr> - Rubrique Nos rapports et reporting »

Proportion de Fonds labellisés ISR au 31 décembre 2020 par rapport au total d'AuM :

Source : DNCA Finance au 31/12/2020.

Publication du total d'AuM sous engagement actif et droit de vote (rapport engagement) en 2020 :

Source : DNCA Finance au 31/12/2020.

En tant qu'investisseur responsable, nous attachons la plus grande importance à maintenir un dialogue constant avec les entreprises dans lesquelles nous investissons. Qu'il s'agisse d'apporter un éclairage additionnel à notre analyse ou d'encourager les sociétés que nous finançons à adopter de meilleures pratiques, nous considérons l'engagement actionnarial comme un pilier fondamental de notre démarche d'investisseur responsable et de notre responsabilité fiduciaire. Nous distinguons deux façons d'interagir avec les sociétés : le dialogue avec les entreprises et l'engagement actionnarial (ou investisseur). Nous complétons ces interactions par des visites de site régulières.

Taux de participation aux AG et Engagement proactif en 2020 :



84%

Engagement proactif



75%

Taux de participation aux AG

Source : DNCA Finance au 31/12/2020.

Fondée sur la conviction que l'amélioration des pratiques des entreprises dans lesquelles nous investissons contribue à protéger la valeur des investissements de nos clients, nous avons mis en place une démarche d'engagement visant à influencer une meilleure prise en compte des enjeux ESG par les entreprises. De manière plus générale, nous avons la conviction qu'il relève de notre responsabilité fiduciaire, non seulement de sélectionner les meilleurs investissements selon nous, mais aussi d'encourager de meilleures pratiques et une meilleure transparence au niveau des entreprises, et plus généralement sur les marchés.

Nous distinguons deux types d'engagement :

- **L'engagement réactif**, faisant suite à une controverse ou un incident particulier
- **L'engagement proactif**, afin d'encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG

Enfin, nous pensons que certains sujets globaux et systémiques, ou encore l'engagement auprès des entreprises globales dans lesquelles notre pouvoir d'influence est limité, nécessitent une action coordonnée et/ou collaborative afin d'aboutir aux meilleurs résultats. Nous avons ainsi rejoint plusieurs initiatives collaboratives de place, menées notamment par les PRI, afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses. Concernant les engagements collaboratifs et la collaboration avec d'autres investisseurs, nous nous réservons d'y participer après une analyse au cas par cas de la situation et de la thématique d'engagement retenue.

Nos principales initiatives collaboratives sont les suivantes :

- **Depuis 2017**, nous sommes signataires des « Principles for Responsible Investment (PRI) » avec une notation A+. L'association PRI a pour but de développer l'implémentation des principes pour l'investissement responsable et d'augmenter la coopération des investisseurs pour les atteindre.
- **Depuis 2018**, nous sommes membres du Bureau d'Investissement Responsable de l'Association Française de Gestion (AFG). Nous participons à deux groupes de travail qui ont pour objectif la production d'un guide d'utilisation concernant l'article 29 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 (loi énergie-climat) et de développer les mesures d'impact dans les portefeuilles ISR.
- **Depuis 2019**, nous sommes membres du « Carbon Disclosure Project (CDP) », qui vise à encourager la transparence des entreprises sur leurs données extra financières (le carbone, l'eau et la gestion forestière).
- **Depuis 2020**, nous sommes signataires de la « CDP Non Disclosure Campaign ». Cette campagne d'engagement cible les sociétés ne transmettant pas leurs données à CDP. A travers cette campagne nous nous sommes particulièrement adressés à certaines sociétés émergentes dont nous sommes actionnaires, notamment 4 sociétés ciblées sur le carbone et 1 sur l'eau.

- **Depuis 2020**, nous sommes signataires de la « CDP Science-based Targets Campaign (SBTs) ». Cette campagne d'engagement s'adresse à 7000 entreprises particulièrement émettrices en carbone pour mettre en place une stratégie d'alignement avec les accords de Paris via une initiative distincte nommée la « Science-Based Targets initiative (SBTi) ».

- **En 2021**, nous serons signataires de l'initiative « Climate Action 100+ ». Cette initiative d'engagement émanant des PRI, en partenariat avec d'autres institutions, regroupe plusieurs investisseurs pour s'assurer que les plus grandes entreprises émettrices de gaz à effet de serre au monde prennent les mesures nécessaires pour lutter contre le changement climatique.

2.3 Outil d'analyse ESG

Nous utilisons pour l'analyse ESG de nos portefeuilles un modèle de notation propriétaire développé en 2018, Above & Beyond Analysis (ABA). Cette approche a été complétée par un modèle propriétaire d'analyse de contributions positives qui cherche à générer des effets environnementaux et sociaux positifs significatifs et mesurables en plus de maximiser le rendement financier. Cette analyse de contributions positives s'applique pour le moment uniquement dans le cadre de la gestion du fonds DNCA Invest Beyond Semperosa. Un reporting de contributions positives dédié est publié chaque année.

Nous attachons une importance particulière à développer des modèles propriétaires construits sur notre expertise avec le souci constant d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Finance respecte ce principe et a pour objectif d'offrir une notation dont nous maîtrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent la majeure partie des données utilisées dans notre notation. Le dialogue avec les dirigeants et les visites de site renforcent notre compréhension des sociétés et représentent une source inestimable de valeur ajoutée.

Notre modèle est articulé autour de sept piliers d'analyse indépendants et complémentaires :

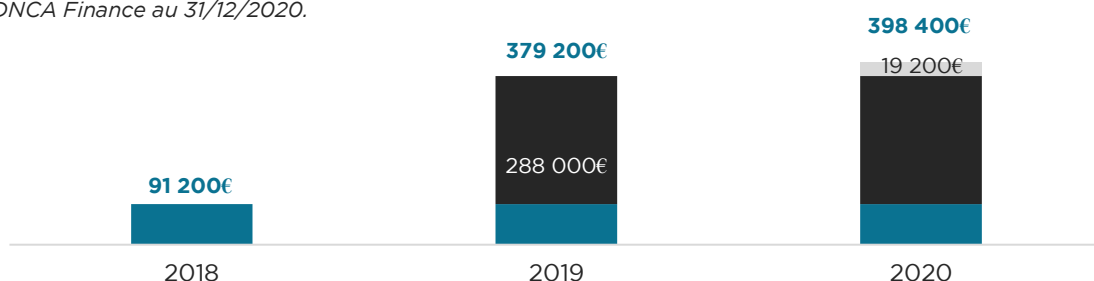


- **Responsabilité d'entreprise** (actionnariale, environnementale, sociale et sociétale)
- **Transition durable** (transitions démographique, médicale, économique, mode de vie et écologique)
- **Controverses** (actionnariales, environnementales, sociales et sociétales)
- **Dialogue et Engagements**
- **Exposition aux ODD** (Objectifs de développement durable)
- **Analyse de la trajectoire climatique**
- **Analyse de l'impact** (Additionnalité, Intentionnalité, Mesurabilité)

L'objectif est de fournir une analyse détaillée apportant une valeur ajoutée à l'analyse financière traditionnelle. Cette analyse est réalisée exclusivement en interne par les équipes de DNCA Finance et s'appuie uniquement sur les informations émanant des entreprises.

Coût des développements informatiques réalisés entre 2018 et 2020 sur l'outil ABA :

Source : DNCA Finance au 31/12/2020.



Entre 2018 et 2020, les développements informatiques de l'outil ABA s'élèvent à 398 400 euros.

Par ailleurs, le budget consacré à l'investissement ISR (dont le reporting PRI et la labellisation des produits) s'élève à 110 000 euros en 2020.

2.4 Trajectoire climat des portefeuilles d'investissement

A partir de 2021, nous nous engageons à communiquer le profil de température de l'ensemble de nos actifs gérés dans un effort visant à soutenir les engagements de l'Accord de Paris et à atteindre l'objectif de rendre l'Europe climatiquement neutre à l'horizon 2050.

Nombreuses organisations internationales et groupes d'experts tels que l'ONU et le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) soulignent la nécessité de progrès technologique sans précédent. Nous avons ainsi décidé de nous lancer dans l'évaluation des risques climatiques avec une analyse complète de la température de son portefeuille.

Grâce au Carbon Disclosure Project (CDP), nous avons pu assembler des données concernant la trajectoire de température sur plus de 900 émetteurs d'obligations, d'actions ou de convertibles d'entreprise afin de pouvoir réaliser un premier bilan de la situation des portefeuilles gérés par DNCA Finance face aux risques climatiques. Utilisant plusieurs différentes méthodes de calcul, le score de température au niveau DNCA Finance varie entre 2.5°C et 2.6°C pour la fin de 2020.

Suivant ce constat, nous avons pu formuler une stratégie multidimensionnelle reposant sur deux piliers :

- **Une identification des mauvais élèves** en déterminant la contribution individuelle de chaque actif au score de température DNCA Finance (grâce à l'analyse de la trajectoire de température)
- **Une identification des principales entreprises** faisant partie du portefeuille DNCA Finance sans score de température

A court terme (2020-2021), nous souhaitons améliorer et renforcer le score de température à travers une mise à disposition de plus de données en cherchant le dialogue avec les entreprises en initiant un dialogue avec :

- **Les dix entreprises considérées comme les « mauvais élèves »** en termes d'évaluation de la température
- **Les entreprises représentant une large part des AuM** mais n'ayant pas d'objectifs climat

A long terme (2025-2030), nous souhaitons que l'ensemble de la gamme de fonds soit en ligne avec la trajectoire climatique de la COP21 en réduisant l'indice de température et l'intensité en carbone du portefeuille DNCA Finance ; l'objectif étant de réduire la part de fonds ayant un score de température supérieur à 2°C.

Nous nous donnons ainsi pour objectif l'alignement complet de toute notre gamme de fonds avec les objectifs de la Commission Européenne ainsi qu'un alignement général de tous nos titres détenus avec un score de température inférieur de 2°C.

3. NOTRE ENGAGEMENT SOCIAL ET SOCIÉTAL

Les informations et statistiques présentées dans ce chapitre sont collectées et reportées au niveau du groupe et par pays (France, Luxembourg, Italie).

3.1 Culture d'entreprise et Gestion RH



Le département des Ressources Humaines (RH) est composé :

- D'une Responsable des Ressources Humaines
- D'une Responsable du Développement des compétences / Chargée des Ressources Humaines

Leur mission consiste à :

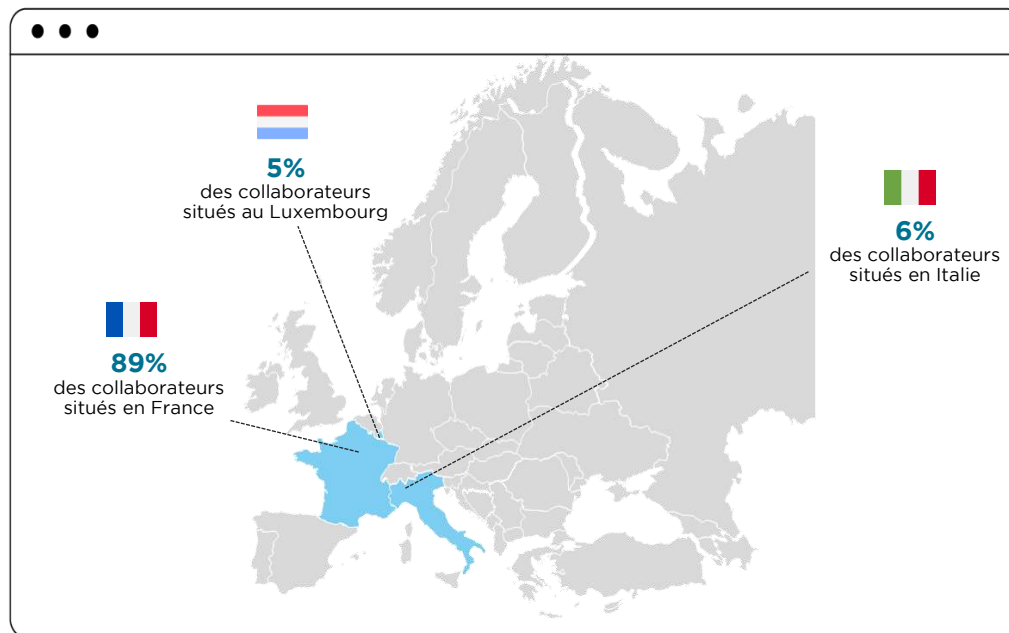
- **Faciliter** la vie des salariés depuis leur intégration tout en veillant à la performance de l'entreprise
- **Accompagner** les salariés et les managers dans leurs missions quotidiennes et apporter du support / conseil à la Direction
- **Développer** la digitalisation de l'entreprise avec de nouveaux outils qui améliorent l'expérience collaborateur et optimisent la gestion des Ressources Humaines

Chaque employé reçoit le Code de Conduite du Groupe Natixis ainsi que le Code de Déontologie DNCA Finance. L'objectif est de développer une culture d'éthique et de transparence au sein de l'entreprise.

3.1.1 Répartition géographique des salariés

Nous sommes une entreprise multiculturelle (11 langues parlées et 13 nationalités) composée de 146 collaborateurs (au 31/12/2020) répartis entre Paris (France), Milan (Italie) et Luxembourg.

Répartition géographique des salariés de DNCA Finance (Groupe) en 2020 :

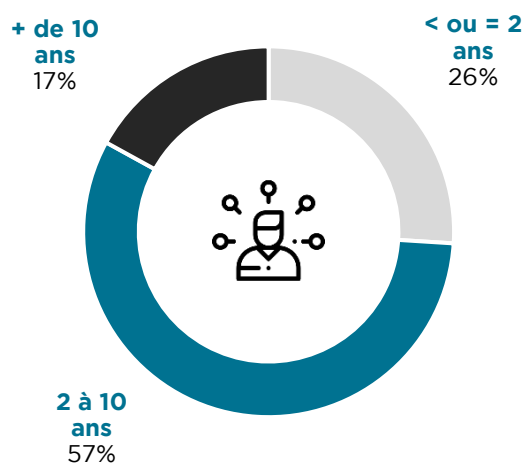


Source : DNCA Finance au 31/12/2020.

3.1.2 L'ancienneté des salariés

L'ancienneté de nos salariés est de 6 années en moyenne, tandis que la moyenne d'âge est de 38 ans. La masse salariale fixe de DNCA Finance s'élève à 11.9 millions d'euros en 2020.

Ancienneté des salariés de DNCA Finance (Groupe) en 2020 :



Source : DNCA Finance au 31/12/2020.

3.1.3 Politique de rémunération

La politique de rémunération est définie et formalisée par le Comité Exécutif de DNCA Finance et approuvée par Natixis Investment Managers (NIM). La politique de rémunération de DNCA Finance vise à promouvoir une gestion saine et efficace des risques tout en limitant la prise de risques excessifs afin d'éviter des conflits d'intérêts liés à une prise de risque allant à l'encontre des intérêts de nos clients. Cette politique a été mise à jour en date du 10 mars 2021 selon la réglementation européenne SFDR EU2019/2088.

La structure de rémunération est la même pour tous les collaborateurs du Groupe DNCA Finance et est composée en trois parties :

- Rémunération **fixe**
- Rémunération **variable individuelle**
- Rémunération **variable collective**

La rémunération variable individuelle est définie par le Comité Exécutif selon les critères suivants :

- L'Enveloppe totale de rémunération variable est déterminée en pourcentage de l'EBITDA
- L'Enveloppe est validée par le Comité des Rémunérations Natixis
- Approche Bottom/Up pour déterminer la contribution individuelle de tous les services

En plus des critères quantitatifs et qualitatifs propres aux grandes typologies de métier du personnel identifié, nous ajoutons des critères spécifiques intégrant les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance qui sont définis pour l'ensemble des équipes de gestion.

Les conflits d'intérêts sont limités en définissant des critères séparés pour les fonctions de Conformité, Contrôle Interne et Contrôle Risque qui sont indépendants des résultats des fonctions dont les opérations sont contrôlées.

Modalités de versement :

- Le versement d'un minimum de 50% de la rémunération variable est effectué de manière différée dans les trois prochains exercices. Le composant différé est ainsi indexé sur la performance d'un panier de fonds visant un alignement de l'intérêt des collaborateurs avec celui des investisseurs
- Le panier de fonds devant refléter la gamme de fonds et actifs gérés par DNCA Finance, il fait l'objet d'une revue annuelle concernant sa composition et pondération

Mesures de réduction/élimination des rémunérations variables :

- Le constat d'un EBITDA négatif peut engendrer la réduction ou l'élimination complète des éléments différés. Cette décision est prise par le Comité Exécutif de DNCA Finance et validée par le Comité de Surveillance, Natixis Investment Managers puis par le Comité de Rémunérations de Natixis
- En cas de faute lourde ou grave par une personne concernée, le montant différé peut aussi être réduit ou éliminé par DNCA Finance
- D'après la réglementation SFDR du 10 mars 2021, le montant de l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles discrétionnaires peut être réduit ou annulé dans le cas où un risque environnemental, social ou gouvernemental se concrétise en affectant de manière significative la valeur des actifs gérés

3.2 Santé et sécurité

Soucieux de l'importance de la qualité de vie au travail et de la prévention en matière de risques psycho-sociaux, le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) a été mis en place et est revu chaque année.

Des formations sur la sécurité Incendie (évacuation, guide-file/serre-file, manipulation des extincteurs) et le secourisme (manipulation des défibrillateurs automatisés et externes et initiation aux gestes qui sauvent) sont également organisées pour les collaborateurs qui se portent volontaires.

Au quotidien, nous mettons à disposition un espace cafeteria par étage. Ces cafeterias disposent gratuitement de fruits frais, de biscuits secs, de boissons chaudes et froides à l'ensemble des collaborateurs.

3.2.1 Accident du travail et de trajet

En 2020, DNCA Finance n'a eu qu'un seul accident de trajet. Il a été suivi d'un arrêt de travail. Nous enregistrons en moyenne entre 0 et 2 accidents par an. Aucun taux de gravité ou de fréquence n'est donc calculé.

3.2.2 Formation Sécurité

Les dernières formations sécurité remontent à 2018. Nous réalisons ces formations tous les deux ans mais la crise sanitaire en 2020 et le télétravail à 100% qui en découle a retardé le plan de formation à la sécurité qui ne peut se faire qu'en présentiel.

3.2.3 RGPD et protection contre le phishing

Concernant la protection des données personnelles, nous mettons en œuvre une politique rigoureuse en ligne avec le Règlement général sur la protection des données (RGPD). En 2020, nous avons réalisé deux campagnes de protection contre le phishing et depuis novembre 2020, nous avons mis en place un test phishing mensuel. Au niveau du Groupe, nous avons déployé un outil de remontée d'alerte en cas de suspicion sur les courriels.

3.2.4 Covid-19

Entre le 16 mars 2020 (début de la crise sanitaire) et mi-mai 2020, un fonctionnement en télétravail a été mis en place pour l'ensemble des salariés :

- Mise en place d'urgence du télétravail qui n'existait que ponctuellement chez DNCA Finance (achat de 154 ordinateurs pour un coût de 244 412 euros - comprenant l'accueil des équipes Ostrum et gardiennage à hauteur de 80 133 euros)
- Suivi du bien-être des collaborateurs par la mise en place de questionnaires QVT hebdomadaires
- Création d'un forum de discussion sur des sujets autres que professionnels pour limiter le risque d'isolement et favoriser la cohésion d'équipe
- Transmission aux managers et aux collaborateurs d'un guide sur le télétravail
- Mise en place d'une « cellule de crise » hebdomadaire constituée de collaborateurs de plusieurs départements pour avoir des avis objectifs et variés sur la situation

Depuis mi-mai 2020 :

- Achat de masques lavables et jetables pour l'ensemble du personnel (achat de masques de protection pour un coût de 16 494 euros), ainsi que de gel hydroalcoolique
- Mise en place d'informations par affichage dans les locaux avant le retour des salariés
- Mise en place d'une procédure interne en cas de Covid-19 avéré dans les locaux
- Informations régulières des RH sur les recommandations du Gouvernement

Depuis le 24 août 2020 :

- Mise en place d'un protocole sanitaire au sein de DNCA Finance qui fixe les règles à respecter dans les locaux pendant la durée de l'épidémie et les périodes de confinement et de déconfinement. Ce protocole est mis à jour et transmis après chaque nouvelle recommandation du Gouvernement
- Respect des périodes de confinement avec recours au télétravail à 100%

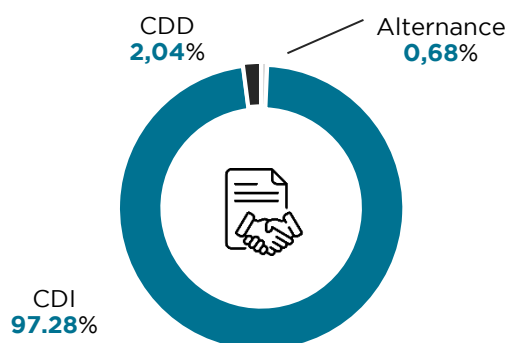
Afin de gérer cette crise sanitaire, nous avons consacré environ 2 300 euros par employé au niveau Groupe en 2020.

3.3 Climat social et conditions de travail

3.3.1 Les types de contrat

Les collaborateurs de DNCA Finance sont très majoritairement employés en Contrat à Durée Indéterminée (97% des collaborateurs). DNCA Finance a recours au CDD principalement dans le cadre de l'accroissement temporaire de l'activité.

Les types de contrat (Groupe) en 2020 :



Source : DNCA Finance au 31/12/2020.

NB : les conventions de stage ne sont pas incluses dans la répartition des contrats de travail (n'étant pas salariés). En France, la part stagiaire ne dépasse pas 15%, dans le respect du quota légal de l'effectif français sur une semaine.

3.3.2 Principaux indicateurs de performance (niveau Groupe) en 2020

1

Départs & Turnover

Taux de départ
volontaire

2.7%

2.7% des effectifs moyens de 2020 ont effectué un départ volontaire (démission, départ en retraite, rupture période d'essai et rupture conventionnelle à l'initiative du collaborateur).

Taux de départ
involontaire

3.6%

3.6% de l'effectif moyen de 2020 a effectué un départ involontaire (rupture en période d'essai et rupture conventionnelle à l'initiative de l'entreprise).

Turnover

16.53%*

La moyenne des entrées (nouveaux CDI ou CDD devenus CDI) et sorties en 2020 représente 16.53% de l'effectif de l'année précédente. ***Turnover hors effet périmètre : 7.44%.**

2 Recrutement

Taux de recrutement
5.88%

Le taux de recrutement de 5.88% représente le pourcentage d'emplois sur les postes nouvellement créés sur le nombre total de postes existants.

3 Absences

Nombre moyen de
jours d'absence par
employé
4

Taux d'absentéisme
pour accidents et
maladie
1.52%

Le taux d'absentéisme représente le nombre de jours d'absence* sur une période, divisé par le nombre de jours théoriquement travaillés sur la période.

Source : DNCA Finance au 31/12/2020.

*NB : absences non incluses dans le calcul du taux d'absentéisme : congés payés, jours de repos et de récupération, congés de maternité/paternité. Absences incluses : arrêts maladie/accidents travail, congés pathologique, congés enfant malade, grossesses/PMA, congés sans solde, congés conventionnels pour événement familial (ex : mariage, naissance, obsèques, déménagement), absences injustifiées.

3.3.3 Couverture Mutuelle/Prévoyance/Convention collective

En France, l'ensemble des Collaborateurs :

- Sont couverts par un contrat groupe de mutuelle dite « Responsable » (obligatoire en France)
- Bénéficient d'un contrat de prévoyance
- Sont couverts par la Convention collective Nationale des Sociétés Financières (IDCC 478)

Au Luxembourg : la succursale du Luxembourg ne dépend pas d'une convention collective nationale mais l'ensemble des collaborateurs bénéficient d'un contrat groupe Retraite et Prévoyance.

14 % des collaborateurs ont choisi de souscrire une mutuelle privée par le biais de DNCA Finance Luxembourg (soit une personne sur 7). La mutuelle employeur n'est pas obligatoire au Luxembourg, la sécurité sociale étant avantageuse.

En Italie, l'ensemble des collaborateurs sont couverts par la convention collective nationale et bénéficient d'un contrat groupe de prévoyance et de mutuelle.

3.3.4 Conciliation vie personnelle/vie professionnelle

Nous avons mis en place un plan de soutien au congé de maternité et paternité. DNCA Finance a porté à 100% le versement des salaires pour ces congés à partir d'un an d'ancienneté dans l'entreprise.

En 2018, nous avons mis en place un dispositif « Ma Place En Crèche » pour un budget de 10 places annuels (160 000 euros net) avec commission d'attribution une fois par an.

Au 31.12.2020, 12 places en crèche sont attribuées. 2 places en crèche supplémentaires ont pu être proposées grâce aux trimestres vacants déjà réglés. 28,5 % des enfants de moins de 3 ans ou à naître bénéficient d'une place en crèche.

3.3.5 Bien être des collaborateurs

Par l'intermédiaire de notre Comité d'Entreprise, nous menons une politique sociale engagée en faveur de nos collaborateurs. Le Comité possède deux budgets établis et suivis chaque année de façon distincte :

- a) **Un budget de fonctionnement : d'un montant de 144 000 euros en 2020**, il permet au Comité d'Entreprise d'exercer ses missions de façon indépendante et inclut des dépenses telles que :

- **Les honoraires** et services extérieurs (représente 5% du budget)
- **Les frais de missions**, formations, réceptions des membres élus (représente 6% du budget).

- b) **Un budget des œuvres sociales : d'un montant de 100 000 euros**, il favorise l'accès aux prestations sociales, est destiné au bien être des salariés et doit servir à leur épanouissement culturel et social. Ce budget a été engagé en partie pour les dépenses suivantes :

- **Subventions des salariés** : 41 500 euros (215 euros par salarié)
- **Dépenses de sport** : 15 000 euros
- **Dépenses pour le Noël des enfants** des salariés : 5 800 euros
- **Dépenses sur la plateforme Leeto** (partenariats) : 6 439 euros

La crise sanitaire ayant paralysée toutes les actions prévues et à venir sur chacun des budgets, la disponibilité en trésorerie au 31/12/2020 sur les deux budgets fera l'objet d'un report sur 2021 :

- **Budget de fonctionnement** : 126 000 euros
- **Budget des œuvres sociales** : 40 000 euros

Le Noël des collaborateurs : en 2020, DNCA Finance a souhaité récompenser ses collaborateurs, dans le cadre de la crise sanitaire, avec l'envoi d'un coffret gourmand pour les fêtes de fin d'année. Le Comité d'Entreprise a participé à hauteur de 50%.

Le Noël des enfants : une commande de cadeaux pour chaque enfant recensé est effectuée au cours du mois de septembre et envoyée chez Joué Club. Le montant alloué par enfant et par cadeau est actuellement de 30€ jusqu'à 14 ans (cadeau ou carte-cadeau).

Cet évènement est habituellement planifié au début du mois de décembre avec des animations, un traiteur, un banquet de réception, et des membres du Comité disponibles pour accueillir les parents et les enfants.

Pour le bien être au bureau, nous avons mis en place des cafétérias avec espace détente à disposition des collaborateurs.

En matière de restauration, des partenariats avec des restaurants sont proposés ainsi qu'un service de livraison (notamment avec le restaurant haut de gamme en livraison Allo Hector). Au bureau, une sélection de fruits est proposée (approvisionnement hebdomadaire).

Objectifs :

- **Encourager les collaborateurs à utiliser davantage les escaliers**. Ce geste aide à réduire l'usage énergétique des ascenseurs et invite les collaborateurs à rester en forme.
- **Encourager les collaborateurs à faire du sport** en organisant des évènements marathon pour des cause caritatives (par exemple : semi-marathon de Paris) et reconduction des partenariats avec des salles de sport (CSE).



3.4 Formation et Gestion de carrière

Afin de promouvoir les actions de formation et d'inciter les collaborateurs à faire le point sur leurs compétences acquises et à acquérir, les Ressources Humaines procèdent à une collecte annuelle des besoins de formation auprès de l'ensemble du personnel.

Ces formations aident le collaborateur à s'adapter à sa fonction et à rester en veille sur la réglementation dans le corps de métier. Ce sont majoritairement des formations liées à la fonction (métier, management), la prise en main de logiciel et des formations en langues étrangères.

Certaines formations financées par DNCA Finance sont certifiantes ou diplômantes et accompagnent le collaborateur dans son développement de compétences et son évolution de carrière.

D'autres sont des formations imposées par la réglementation comme la Certification AMF, l'évaluation des connaissances MIF2, la formation DDA, la Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, etc.

Les dépenses de formation en 2020 de DNCA Finance Paris représentent 0,35 % de la masse salariale 2020.

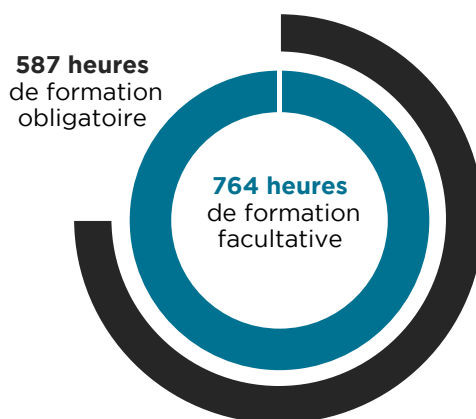
A ces dépenses s'ajoute la Contribution Unique de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (CUFPA) qui est de 1,68 % de la masse salariale.

Des entretiens professionnels ont lieu tous les 2 ans pour permettre de faire le point sur l'évolution du collaborateur à son poste mais aussi sur ses souhaits d'évolution au sein de la société.

En 2020, il y a eu 65 entretiens professionnels dont 33 entretiens avec état récapitulatif des 6 ans.

La Direction s'efforce de répondre au mieux aux demandes de mobilité interne lorsqu'une opportunité se présente, compte tenu de la taille de l'entreprise et la spécificité des métiers.

Nombre d'heures de formation obligatoires / non obligatoires (Groupe) en 2020 :

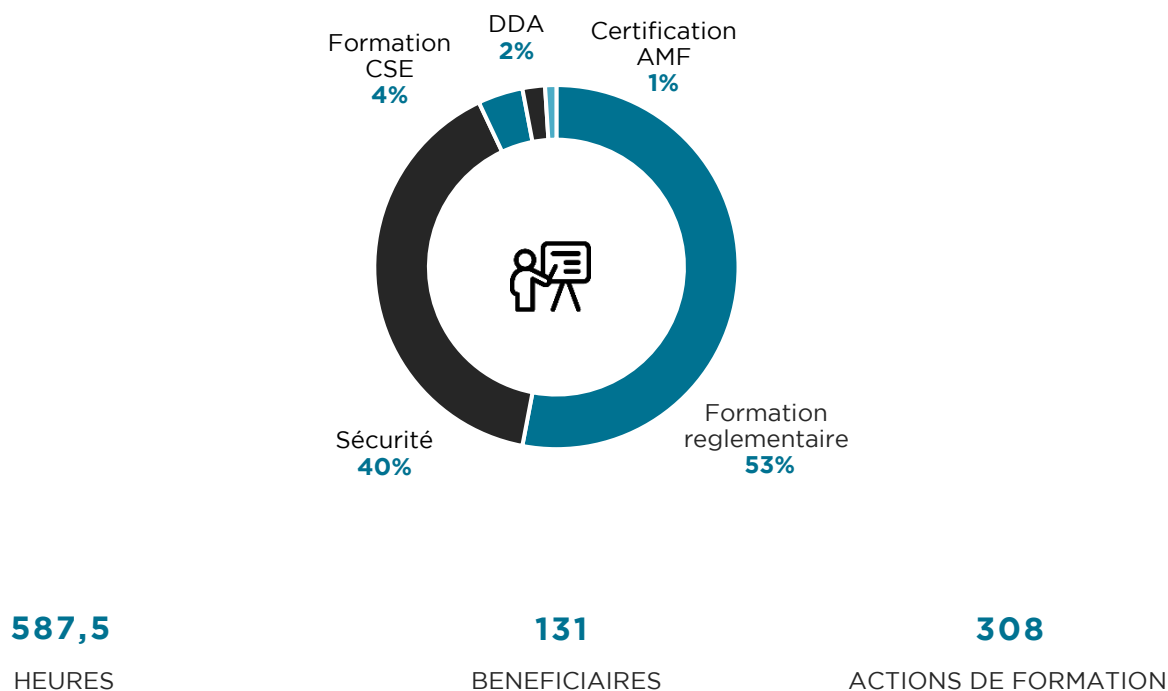


Source : DNCA Finance au 31/12/2020.

Au niveau Groupe, en 2020, il y a eu 587 heures de formations obligatoires et 764 heures de formations facultatives, **soit 7h30 par employé.**

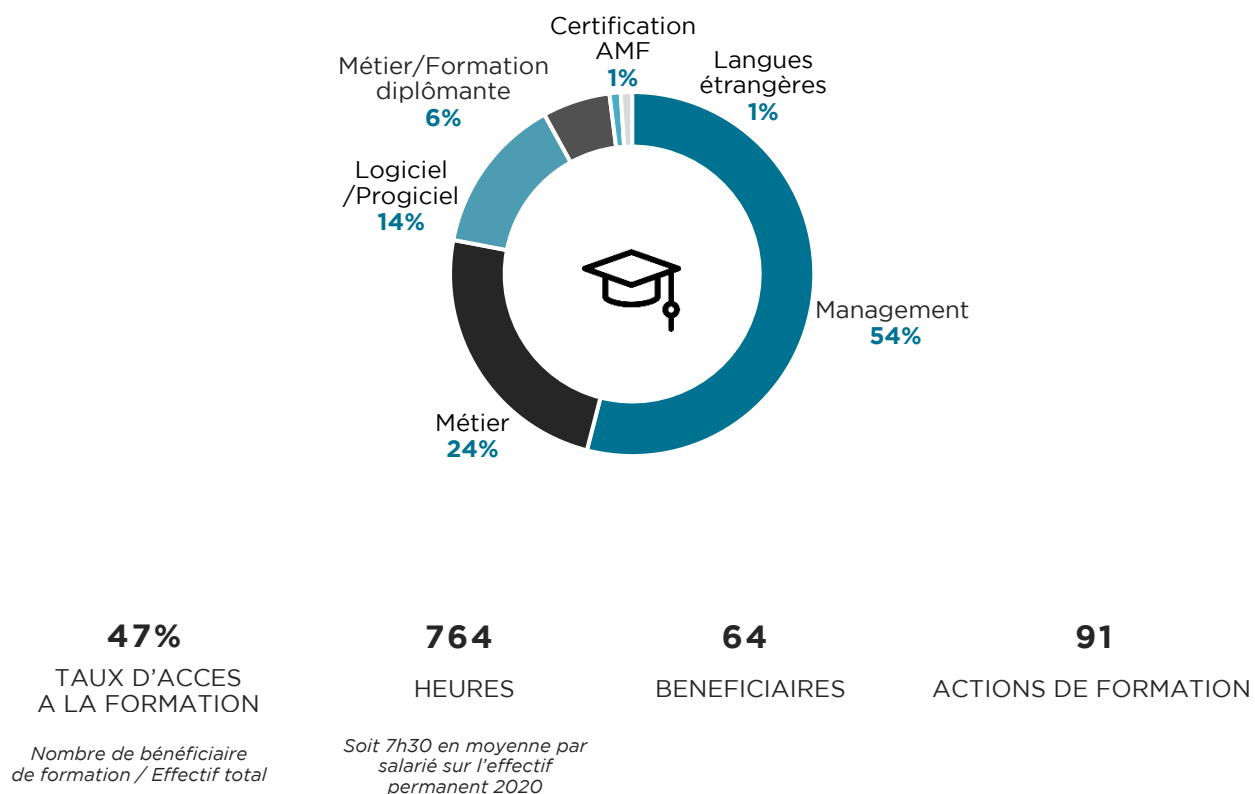
Au niveau Groupe, le taux d'accès à la formation a été de 100% - en tenant compte des formations obligatoires et facultatives. Ces formations sont accessibles à tous, sans discrimination, mais tous les salariés ne demandent pas à en effectuer.

Formations obligatoires en 2020 :



Source : DNCA Finance au 31/12/2020.

Formations non-obligatoires en 2020 :



Source : DNCA Finance au 31/12/2020.

3.5 Promotion de la diversité

3.5.1 Répartition Femmes / Hommes chez DNCA Finance au niveau Groupe et par pays



67%

parmi lesquels
62% de cadres



33%

parmi lesquelles
26% de cadres

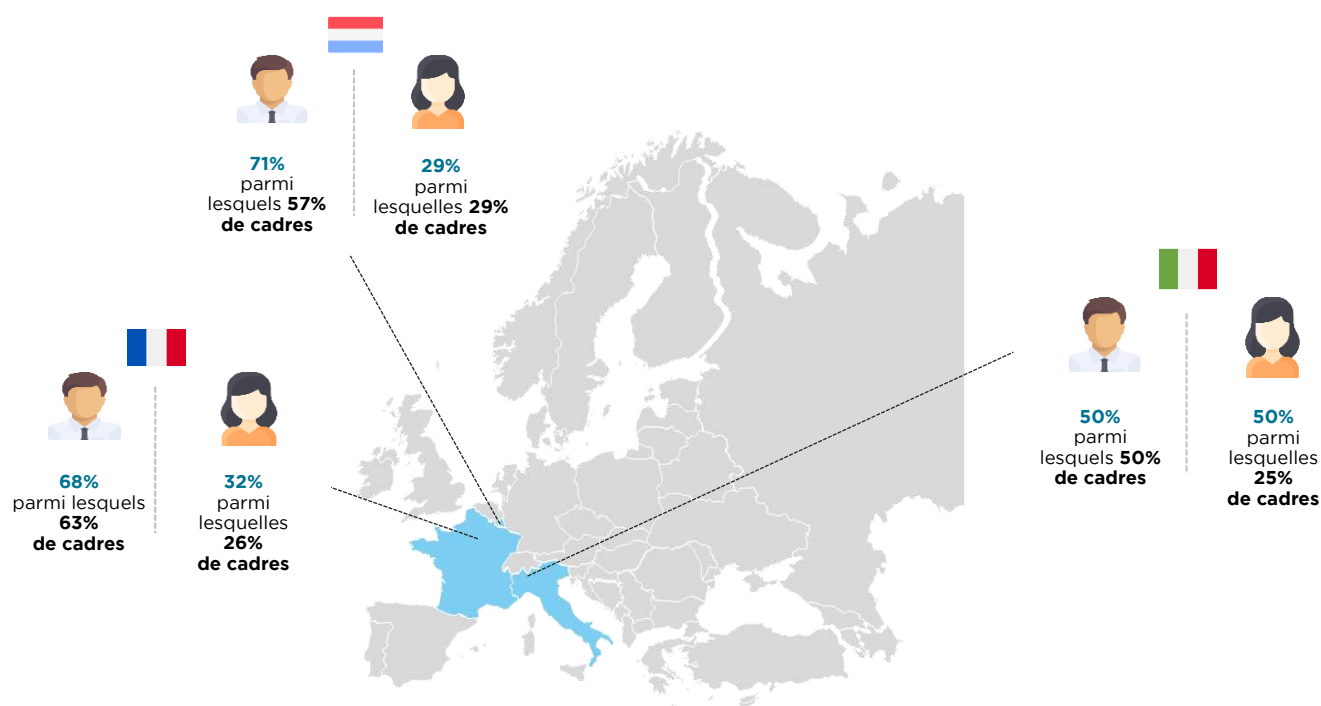
Source : DNCA Finance au 31/12/2020.

Sur 146 collaborateurs (au 31/12/2020), 67% sont des Hommes et 33% sont des Femmes.

La part des femmes Cadres dans les effectifs s'établit à 26% au niveau du Groupe. Ce taux est de 26% en France, 25% en Italie et 29 % au Luxembourg. La part de femmes au Conseil de Surveillance est de 17%.

L'étude AFG de 2017 recense que la part de femmes dans les effectifs des sociétés de gestion est de 33%, dont 13% pour les postes de direction et 18% dans les fonctions de gestion.

Répartition Hommes-Femmes par pays en 2020 :



Source : DNCA Finance au 31/12/2020.

3.5.2 Égalité salariale

L'égalité Femmes/Hommes a été déclarée « Grande cause nationale du quinquennat » par le Président de la République. Un dispositif d'évaluation de l'égalité Femmes/Hommes est obligatoire pour toutes les entreprises de plus de 50 salariés depuis 2019 : l'index égalité Femmes/Hommes (défini aux articles L.1142-7 et suivants, et D.1142-2 et suivants du Code du Travail).

Pour les entreprises de moins de 250 salariés, cet index est composé de 4 indicateurs dont la note globale est calculée sur 100 points :

- **Indicateur 1** : Ecarts de rémunération entre les femmes et les hommes (40 points)
- **Indicateur 2** : Ecart de répartition des augmentations individuelles entre les hommes et le femmes (35 points)
- **Indicateur 3** : Taux de salariées augmentées après leur retour de congé maternité (15 points)
- **Indicateur 4** : Répartition sexuée des 10 salariés ayant les plus hautes rémunérations (10 points)

En dessous de 75 points, l'entreprise est dans l'obligation d'apporter des mesures correctives permettant de faire progresser les notes des indicateurs concernés.

Au titre de l'année 2020, DNCA Finance a obtenu la note globale de 79/100.

Cette note est décomposée comme suit :

- 29/40 - Indicateur 1 : Ecarts de rémunération entre les femmes et les hommes
- 35/35 - Indicateur 2 : Ecart de répartition des augmentations individuelles entre les hommes et les femmes
- 15/15 - Indicateur 3 : Taux de salariées augmentées après leur retour de congé maternité
- 00/10 - Indicateur 4 : Répartition sexuée des 10 salariés ayant les plus hautes rémunérations



Objectif :

- Mise en place d'une politique de non-discrimination lors des recrutements avec anonymisation des CV et communication claire dans les offres d'emploi.

Réflexion :

- Identification des formations existantes sur le marché sur le sujet de la promotion de la diversité, et éventuelle formation des managers à ce sujet.

3.5.3 Proportion de personnes ayant la Reconnaissance Qualité de Travailleurs Handicapés

Aucun collaborateur du groupe DNCA Finance n'a fait de démarche de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Toutefois, les locaux de DNCA Finance sont adaptés pour faciliter l'accès aux personnes en fauteuil roulant (large porte, rampe, WC adaptés).

Par ailleurs, DNCA Finance emploie des travailleurs porteurs de handicap par l'intermédiaire d'Etablissement et Service d'Aide par le Travail, notamment pour l'achat d'une partie des fournitures de bureau.



Objectif :

- Communiquer clairement dans les offres d'emploi : « poste ouvert aux personnes en situation de handicap. »

Réflexion :

- Recherche de partenariats potentiels pour collaborer avec des groupes et/ou organisations facilitants l'intégration professionnelle de personnes en situation de handicap.

Ambitions :

- Garantir le bon encadrement des personnes en situation de handicap dans tous les départements de DNCA Finance.
- Sensibilisation des collaborateurs sur la définition d'une RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé).
- Lors d'un recrutement d'une personne en situation de handicap : ambition de formation spécifique en équipe en lien avec le type d'handicap défini
- Pour les collaborateurs DNCA Finance : formation facultative d'aide et d'encadrement pour les personnes en situation de handicap»

3.6 Engagement sociétal

DNCA Finance est engagé dans des projets concrets de solidarité :

- **Engagement pour les femmes victimes de violence** : 10 000 euros (Maisons pour Femmes). DNCA Finance place la lutte contre la violence conjugale au centre de ses efforts sociétaux. En tant qu'employeur équitable, DNCA Finance reconnaît l'importance de mettre en place des dispositifs de dénonciation anonyme efficace pour les victimes de toutes formes d'abus
- **Engagement pour la scolarisation et l'accès à l'éducation pour tous** : 15 000 euros (Association S.E.P. du Bayon) et 15 000 euros (Association Votre Ecole chez Vous) pour aider à la scolarisation gratuite des enfants malades ou en situation de handicap, ainsi que 10 000 euros (AGGSIT - Cours Eric Tabarly) pour lutter contre le décrochage scolaire et intégrer les enfants issus de l'immigration
- **Engagement pour la lutte contre le cancer et autres maladies** : contributions de 10 000 euros à l'Association pour le Traitement et l'Étude des Maladies du Sein et de 5 000 euros à la Fondation Guérir du Cancer
- **Contribution de 5 000 euros à la Fondation Apprentis d'Auteuil** qui s'engage pour faire évoluer les politiques publiques en faveur des jeunes et des familles en difficultés. Axée sur la protection de l'enfance, l'éducation et la scolarité, la formation et l'insertion ainsi que l'accompagnement des parents, l'association accompagne plus de 30 000 jeunes et familles fragilisés
- **Contribution de 15 000 euros à l'association « Les Clowns de l'espoir »** afin d'apporter un moment agréable aux enfants hospitalisés, leurs familles ainsi qu'au personnel soignant
- **Aide de 15 000 euros commandée auprès du restaurant Big Mamma** à Paris pour les repas des personnels soignants durant la crise sanitaire de 2020

Au titre de l'année 2020, nous avons effectué des dons à hauteur de 100 000 euros.

4. NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL



Les informations présentées dans ce chapitre se limitent aux activités de DNCA Finance en France. Seules les données relatives à la mobilité sont collectées et reportées au niveau du Groupe.

Pour ce premier exercice de rapport de contributions, un nombre limité de données a pu être collecté et partagé par DNCA Finance. Cela s'explique par le fait que DNCA en France loue ses bureaux situés au 19 Place Vendôme à Paris, la consommation de ressources étant partagées entre différents locataires. Le propriétaire n'est donc pas en mesure de fournir certaines données pour DNCA.

De ce fait, la collecte d'informations relatives à l'empreinte carbone des locaux, à la production de déchets, à la consommation d'eau et à l'utilisation d'énergies renouvelables n'a pas été possible pour 2020. A terme, des efforts seront néanmoins fournis pour permettre la collecte et le traitement de ces informations.

Par ailleurs, les bureaux de Paris font partie d'un immeuble classé au titre des Monuments Historiques, ce qui limite les possibilités d'optimisation de consommation au niveau de l'immeuble.

Afin de planifier et intégrer des mesures nécessaires à la maîtrise des externalités, nous nous engageons à effectuer:

- Un bilan de nos consommations annuelles sur les données que nous maîtrisons afin d'obtenir une meilleure compréhension de notre impact sur l'environnement
- Une demande auprès des parties tierces (notre bailleur) concernant les données nous concernant afin d'améliorer le partage de ces informations dans les rapports à venir

4.1 Consommation d'électricité

La consommation d'électricité du bureau de DNCA Finance France situé à Paris pour l'année 2020 est présentée ci-dessous. La crise du Covid-19 ayant un impact sur les consommations de l'entreprise en 2020, les données 2019 sont ajoutées à titre de comparaison afin d'établir une ambition future qui reconnait l'aspect unique de ce premier rapport.

Consommation d'électricité (MWh) pour 2019 et 2020 (DNCA Finance France) :

191 879



2019

163 246



2020

Source : DNCA Finance au 31/12/2020.

Pour le bureau de Paris, nous avons consommé **163 246 MWh** en 2020. Cela représente une consommation de **1 246 MWh par employé**, en baisse de 29% par rapport à 2019.



Objectif :

- Couper l'électricité des locaux pendant les week-ends et les jours fériés.

Réflexion :

- Etude de la faisabilité d'installation de capteurs de mouvement dans les locaux afin d'éteindre automatiquement les zones de travail non occupées.

4.2 Consommation de papier

Consommation de papier (tonne) pour 2019 et 2020 (DNCA Finance France) :

4,39 tonnes



2019

1,11 tonnes



2020

Source : DNCA Finance au 31/12/2020.

En 2020, notre consommation annuelle de papier (DNCA Finance France) s'élevait à 1,11 tonne de papier, **soit environ 8.5 kg de papier par employé.**

Impact de la crise sanitaire :

Les données de la consommation de papier pour l'année 2020 ont fortement été impactées par la crise sanitaire du Covid-19 et par le développement du télétravail. Ce contexte exceptionnel a entraîné une forte baisse de la consommation de papier.

En 2020, dans le cadre de nos efforts de digitalisation, nous avons mis des tablettes à la disposition de nos commerciaux afin d'alléger le nombre de documents à transporter et d'éviter l'impression de documents marketing/commerciaux.

Néanmoins, nous avons pour objectif de baisser la consommation de papier en digitalisant les reportings mensuels et en mettant en place une carte imprimante N/B.



Objectif :

- Mise en place d'une campagne de sensibilisation afin de responsabiliser les collaborateurs à l'usage de photocopies : message demandant si l'impression est vraiment nécessaire, mise en place de quotas hebdomadaires, impression recto-verso par défaut et collecte de données sur les quantités de photocopies pour comparer l'utilisation entre collaborateurs et/ou départements de DNCA Finance.

Réflexion :

- Réflexion sur la sélection d'un fournisseur et la capacité de mise en place de papier recyclé au sein de l'entreprise.

4.3 Recyclage des déchets

En 2020, nous avons mené une réflexion sur la gestion des déchets plastique, gobelets, verres et canettes et sur l'utilisation de gourdes, en remplacement des gobelets plastique.

En raison de la crise sanitaire, le recyclage des déchets a été décalé à 2021 avec la mise en place de l'initiative des « Joyeux Recycleurs », un service tout-compris de recyclage qui facilite le tri des déchets dans les bureaux. Les Joyeux Recycleurs sont nés en 2013 et proposent aux entreprises le recyclage des produits suivants : papier, gobelets, bouteilles plastiques, canettes, marc de café, capsules de café, verre, mégots, etc.

Ce recyclage s'effectue de manière complète et 100% certifiée en France. Cette mesure répond aussi à un critère de responsabilité sociale en soutenant le projet d'insertion Ares Atelier qui aide des salariés en fin de parcours d'insertion professionnelle.



Objectif :

- Mise à disposition des employés, de gourdes avec le logo de DNCA Finance et nominatives, ajout d'une de ces gourdes au kit de bienvenue des nouveaux arrivants afin de réduire l'usage de gobelets et de bouteilles en plastiques à usage unique.

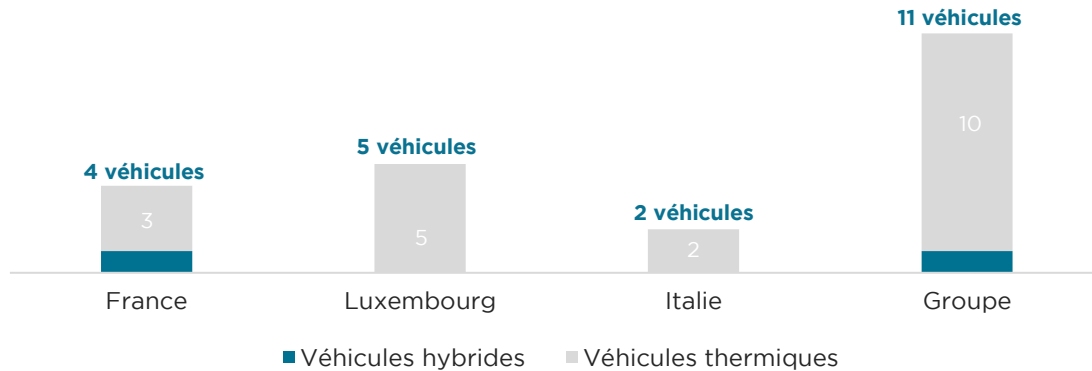
Réflexion :

- Encourager l'usage de boîtes déjeuner (type TupperWare) par une campagne d'affichage.

4.4 Mobilité

En 2020, nous détenions 11 véhicules professionnels dont un véhicule hybride (soit 9% de sa flotte totale).

Nombre de véhicules professionnels hybrides vs. thermiques (par pays et niveau Groupe) en 2020 :



Source : DNCA Finance au 31/12/2020.

Nous menons une réflexion menant à réduire les émissions générées par le transport en modernisant notre flotte de véhicules professionnels, en remplaçant les véhicules thermiques par des véhicules hybrides ou électriques moins émetteurs en CO2 et en particules fines. A terme, l'idée serait de nous orienter vers un transport 100% propre.

En 2020, nous avons mis en place un modèle hybride de travail post-confinement avec la possibilité de combiner le télétravail (deux jours par semaine maximum) et le travail en présentiel au bureau. Ce modèle est maintenant devenu la norme pour nos collaborateurs.

En matière de mobilité des collaborateurs, nous finançons le Passe Navigo de nos collaborateurs du bureau de Paris à hauteur de 50%.



Objectif :

- Promouvoir et encourager en interne le co-voiturage par la création d'un forum sur Microsoft Teams pour réduire l'empreinte carbone de chaque collaborateur.

Réflexion :

- Réflexion autour de la promotion du vélo avec la mise en place d'un stationnement sécurisé et un appel d'offres pour le leasing de vélo pour les salariés.



- DNCA Finance
19 place Vendôme - 75001 Paris
Téléphone : +33 (0)1 58 62 55 00
Contact : dnca@dnca-investments.com

Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000

Conseiller en investissements financiers non indépendant au sens de la directive MIFID II

(DNCA Investments est une marque de commerce de DNCA Finance)

- DNCA Finance Luxembourg
1 place d'Armes - L-1136 Luxembourg Téléphone :
+352 28 48 01 55 23

- DNCA Finance Italie
Via Dante, 9 - 20123 Milano
Téléphone +39 02 00 62 281



DNCA Investments est une marque de DNCA Finance. Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion par DNCA FINANCE. Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue pas une offre de souscription ou un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, distribué ou communiqué, en tout ou partie, sans l'autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions pour certaines personnes ou certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle. Le DICI doit être remis au souscripteur avant chaque souscription. Pour une information complète sur les orientations stratégiques et l'ensemble des frais, veuillez consulter le prospectus, le DICI et les autres informations réglementaires disponibles sur notre site internet www.dnca-investments.com ou sur simple demande, sans frais, au siège de la société de gestion.

Avertissement sur les sociétés cotées : Ce document n'a pas été réalisé dans le but de promouvoir les sociétés éventuellement cotées mais pour illustrer une partie du processus de sélection qualitative effectué par les gestionnaires. Ces présentations ne peuvent être assimilées à des analyses financières car elles n'ont pas été réalisées conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. DNCA FINANCE ne s'interdit pas d'intervenir sur les instruments financiers concernés. Elle ne doit pas être considérée comme une recommandation d'achat, de détention ou de vente des titres concernés. Cette présentation ne doit pas être interprétée comme un engagement de DNCA FINANCE à maintenir ou à accroître ses investissements dans les sociétés mentionnées. A la date de cette publication, DNCA Finance peut avoir désélectionné tout ou partie des sociétés mentionnées.